

## LETTRE AUX TRAILERS NOCTURNES DU RAID 28

*Les contraintes environnementales sont de plus en plus fortes et touchent tout le monde.  
Dans notre région d'Île-de-France, très urbanisée, nous devons nous adapter.*

### **UN PIED DANS LA NATURE... MAIS LES PIEDS DANS LE PLAT !**

Pour les pionniers de la balade nocturne dans les bois dont nous faisons partie, les restrictions apportées à nos courses paraissent choquantes... Pourtant, en y regardant bien, l'impact éventuel du passage des trails dans la nature n'est pas négligeable. Lorsque nous étions peu nombreux, personne n'y faisait attention ; avec la multiplication des courses nature, les responsables de la protection des sites nous mettent les règlements sous les semelles : Attention au bruit de notre circulation pour ne pas gêner le sommeil des animaux sauvages, attention où l'on met les pieds pour ne pas écraser les espèces fragiles et attention où l'on met le reste pour ne pas y prendre du plomb !

Il est vrai que c'est une drôle d'idée d'aller courir en forêt la nuit car un grand nombre de dangers nous guettent. D'abord, on a une plus mauvaise anticipation visuelle des obstacles et des lieux avec une proprioception complètement bouleversée. On se retrouve isolé avec le risque de se perdre sur des terrains meubles et incertains affectant l'équilibre, l'adhérence et la régularité avec un risque de chute et de blessure augmenté. Le mauvais temps et le vent vont provoquer des chutes dangereuses de branches et mettre sur le trajet des arbres encroués, peu repérables de nuit. En cas d'accident, les secours auront beaucoup de mal à vous localiser. Enfin, on peut faire des mauvaises rencontres avec des humains mais surtout avec des animaux sauvages qui peuvent se montrer agressifs et pas effrayés du tout par votre présence. C'est cela que vous aimez ? OK, nous aussi ; quel pied !

Nos trails sont menacés ! De parcours modifiés en courses annulées, de restrictions en interdictions et de refus en révisions, les organisateurs de trails et de trail-orientation ont de plus en plus de mal à créer des parcours en forêt, surtout de nuit. A notre grand regret, nous en avons été victime et nous avons appris l'annulation ou la modification de nombreuses courses réputées et sérieusement organisées, celles qui déclarent leurs passages en détails. D'autres, moins regardantes, donnent une mauvaise image des organisateurs. A ceux-là, nous pouvons donner des leçons : La Charte des organisateurs du Raid 28 écrite par l'Equipe Turoom est un modèle dans ce domaine. Oui, tout cela nous a influencés pour le traçage du parcours des Week-End du Raid 28, mais la course restera mémorable et toujours unique en son genre. En 2009, face à une interdiction, nous avons fait Le Raid 28 en Essonne. L'Essonne est un grand département et le Raid 28 n'a pas fini d'y faire courir les amoureux de la nature ! En 2017, une interdiction est tombée trois jours avant le départ... Nous avons failli mourir. Aujourd'hui, toujours bien vivants !

Bien entendu, l'ONF ne peut pas faire sa police. Les raves-parties, les rencontres nocturnes suspectes, les feux de bois, les concerts privés, les bouteilles et les canettes de bière, le bois brûlé, les déchets plastiques, les papiers et les reliquats de nourriture ne font pas partie des interdictions ; probablement, les seringues et les préservatifs non plus... Je ne parle pas du nuage de pollution à l'ozone qui sévit en ce moment, des vidanges de kérosène, quelques engins à moteur et les piétons avec des chiens qui courent en liberté pour faire leurs besoins... aux pieds des balises, et les promeneurs qui font des cueillettes ou des prélèvements abusifs ou excessifs ! J'ai oublié les actes de vandalisme, les incivilités de toutes sortes comme les dépôts sauvages, l'accumulation de déchets ou gravats en bordures de forêts, l'exploitation forestière "pirate", le vol ou la casse de mobilier forestier et quelquefois des tags ou des peintures. J'allais oublier les ramassages de végétaux d'animaux ou des bois morts, les dépôts de déchets verts favorisant l'enracinement d'espèces envahissantes, la pénétration dans les zones de chasse, l'évasion des animaux de compagnie, les cloutages et vissages dans les arbres, la pénétration dans les parcelles en renouvellement ou dans les chantiers forestiers.

Toutes ces histoires avec le milieu naturel nous ont mis en contact avec d'autres utilisateurs des forêts. Si l'on est, comme à l'Equipe Turoom, soucieux de la préservation du milieu naturel, il faut bien prendre conscience qu'il est difficile de faire cohabiter les différentes pratiques des usagers de la nature. Les contraintes se sont empilées sur une multitude de protections qui s'appliquent aux habitats et aux espèces ; l'augmentation importante du nombre de courses nocturnes et diurnes dans la forêt oblige à une application plus stricte de la réglementation. Nous ne pouvons pas mettre les pieds partout et traverser sans règles...

Quelle utilisation ferons-nous de la nature ? Faudra-t-il un jour acheter un droit à l'utilisation ? Notre liberté a-t-elle un prix ? Nous y pensons tous les jours... Pensez-y quand vous irez courir demain matin.

**Patrick**